

C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

Compétence 5 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation (Arrêté du 1^{er} juillet 2013. BO n°30 du 25/07/2013)

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l’animation, au sein d’une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

THEME / SUJET	1 A consolider	2 Satisfaisant	3 Très satisfaisant	4 Excellent
Construire le parcours de formation d’un élève et mettre en place des actions	Recueille quelques informations. Consulte peu l’équipe. Peu de préparation au conseil de cycle.	Recueille les informations et s’est créé un outil de suivi des élèves. Prépare le conseil de cycle. Met en place des dispositifs d’aide.	Met en place des adaptations individuelles suite à une analyse fine et les intègre dans sa préparation de classe.	Est force de proposition dans le cycle et en inter-cycle. Peut-être personne ressource.
Contribuer à la maîtrise des connaissances et compétences	Conduit une pédagogie magistrale et frontale.	Met en place une différenciation pédagogique dans sa classe.	Mettre en place une différenciation auprès des élèves à BEP.	Mutualise et partage ses outils en cycle.